

Montréal, le 12 avril 2006

La présente est pour signifier notre entière satisfaction quant aux travaux exécutés par Construction Argus. Il s'agissait de travaux de calfeutrage et d'imperméabilisation sur notre co-propriété composée de 18 unités. Nous avons apprécié leur efficacité et leur fiabilité.

LUCIE MÉNARD,
Trésorière pour la co-propriété de Rose-Mont-Royal II